



# Charte des lacs

**Pour la santé de mon lac, je m'engage à :**

- 1) Utiliser des produits domestiques sans phosphate.
- 2) Assurer la conformité de mon installation septique et veiller à son bon entretien.
- 3) Éviter l'utilisation de toutes formes de pesticides et d'engrais (chimique, biologique ou compost).
- 4) Maintenir une bande riveraine de 10 à 15 mètres de largeur.
- 5) Limiter la présence de surfaces imperméables sur ma propriété.
- 6) Favoriser un accès au lac de biais à la rive.
- 7) Limiter la présence de sols à nu.
- 8) Limiter la vitesse de mon bateau à moteur.
- 9) Nettoyer toutes embarcations nautiques en provenance d'un autre plan d'eau.
- 10) Vidanger les eaux usées de mon embarcation nautique aux endroits appropriés.
- 11) Collaborer avec mon association de riverains.
- 12) Inviter mon entourage à poser des gestes pour la protection de mon lac.

\* Plus d'explications au verso



- 1) Attention, certaines marques de savons et détergents pour le lave-vaisselle dépassent les normes de concentration en phosphate !
- 2)
  - Vidange de la fosse aux 2 ans pour les résidents permanents et aux 4 ans pour les saisonniers.
  - Éviter de jeter des matières difficiles à décomposer ou toxiques (solvant, peinture, cigarette, huile, etc.) dans les toilettes. Cela affecte l'efficacité de votre installation septique !
  - Éviter les surcharges de consommation d'eau, par exemple : utiliser une toilette chimique lors d'un événement rassemblant plusieurs invités, éviter de faire toutes les brassées de lavage la même journée, etc. Cela permet de prolonger la vie de votre champ d'épuration.
- 3) Toutes formes d'engrais ou pesticides utilisées en bordure d'un lac vont inévitablement ruisseler vers le plan d'eau et contribuer à sa dégradation.
- 4) En présence d'une pente abrupte, la bande riveraine doit être d'une largeur d'au moins 15 mètres.
- 5) Préconiser un aménagement qui laisse s'infiltrer l'eau, tel que des jardins de pluies.
- 6) Un accès perpendiculaire à la rive occasionnera le transport de plus grandes quantités de sédiments et de polluants vers le lac.
- 7) Végétaliser le terrain au maximum afin d'éviter le ruissellement de sédiments vers le lac.
- 8) Limiter la vitesse des bateaux afin de lutter contre l'érosion des berges et d'éviter le relargage de phosphore par le brassage des sédiments.
- 9) Nettoyer les embarcations nautiques permet d'éviter l'introduction d'espèces envahissantes en provenance d'autres plans d'eau.
- 10) Vidanger les eaux usées des embarcations nautiques à un endroit où elles ne pourront ruisseler vers le lac, afin d'éviter d'introduire des espèces envahissantes.
- 11) Participer aux différentes assemblées, lire les publications et adopter un comportement respectant les règlements et le code d'éthique en place.

**Contactez votre association ou l'OBV  
pour plus d'information.**

**[www.obvcotedusud.org](http://www.obvcotedusud.org)**

